

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 11 (1965)

Heft: 3

Rubrik: Les activités de nos compatriotes en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Activités de nos compatriotes en France

BORDEAUX

Le samedi 6 février s'est tenue au Club Suisse de Bordeaux, la réunion mensuelle d'informations, au cours de laquelle M. le Consul général Berthod projeta des diapositifs sur l'Exposition nationale de Lausanne, ainsi que des vues apportées par Mme Kressmann et M. Duran. M. le Professeur Michot nous a parlé des résultats sportifs suisses, ainsi que de littérature et de musique helvétiques. Ce programme fut très apprécié par une assistance relativement nombreuse.

Le lendemain, dans la même salle, notre dévoué cuisinier, M. Kramer, nous servait, par l'intermédiaire de charmantes jeunes filles, une excellente choucroute richement garnie, plat qui remporte le plus de succès habituellement. Cette règle n'a pas encore eu d'exception, ce dimanche, puisqu'une centaine de personnes étaient présentes, parmi lesquelles on pouvait remarquer de nombreux amis français, et notamment un groupe de l'A.P.G.I.S. (Anciens prisonniers de guerre internés en Suisse), qui nous font souvent le plaisir d'être parmi nous.

A la fin du repas, le Président, M. Henri Belvisoti, souhaita la bienvenue, en son nom et en celui du Club Suisse de Bordeaux, à M. et Mme Wirth arrivés récemment d'Alexandrie. Il offrit ensuite un livre-souvenir à M. Kummer, membre du comité, qui doit quitter le Consulat et regagner la Suisse avec sa famille.

Puis, M. Baumgartner, ex-secrétaire du Club Suisse, résidant actuellement à Royan, se vit également remettre une carte bien méritée de membre d'honneur, en témoignage de gratitude pour les services rendus au Club Suisse de Bordeaux.

M. le Consul général Berthod prit à son tour la parole et, avec sa verve coutumière, enchanté et intéressa son auditoire en décrivant notamment le rôle du Traité de Vienne, en 1815, c'est-à-dire il y a 150 ans, dans la constitution de la Confédération helvétique, telle que nous la connaissons à l'heure actuelle.

R. M.

AGEN

Il ne s'agit pas, pour chacun de nous, d'une simple tradition, que d'assister à l'annuelle « soirée Choucroute » organisée par le Cercle Suisse d'Agen, mais bien d'un besoin de retrouver ses amis dans une ambiance typiquement suisse.

Le samedi 30 janvier 65, sous la présidence d'honneur de M. Berthod, Consul général de Suisse à Bordeaux, elle se déroulait à Brax, dans le cadre agréable de l'Hôtel de l'Etoile.

Les 180 convives réunis à cette soirée reçurent des souhaits de bienvenue de notre Président, M. Luchinger, qui remercia M. le Consul général d'avoir bien voulu nous honorer de sa présence.

M. Berthod prit ensuite la parole, et c'est à l'aide de propos fort sensibles qu'il exprima sa satisfaction de se trouver parmi nous. Il porta également une note particulière sur l'implantation de la « Brune des Alpes » qui, grâce au dynamisme de M. Imhof, connaît un essor considérable dans les élevages du Sud-Ouest.

M. Rossignol représentait M. le Préfet du Lot-et-Garonne et, en son nom, félicita les Suisses implantés dans la région, pour leur ténacité, et l'estime qu'ils ont su acquérir.

Nous retiendrons la réponse de M. Luchinger, en reprenant ses propres termes, pour ce qui est de sa conclusion : « Chez vous, nous nous sentons chez nous », qui reflète bien ce que nous éprouvons.

Que dire de l'ambiance de la soirée en général, sinon qu'elle fut des plus cordiales, et des plus joyeuses.

Tout contribuait en effet à la créer telle, par des chants, des sketches, le tirage d'une tombola, ainsi que la projection d'un film en couleur (produit d'importation), « Le Val d'Hérens », que nous présenta le Docteur Engeler, Directeur de la Race « Brune des Alpes » à Zaugg.

On laissa la vedette par la suite au groupe des jeunes, qui exécuta de façon fort brillante des danses folkloriques d'Allemagne et d'Autriche. Leur final fut salué par un bravo général et bien mérité.

La soirée Choucroute ne saurait se terminer sans que chacun ait pu danser ; c'est ainsi qu'un orchestre entraînant se fit apprécier tant dans son répertoire folklorique que moderne.

Ambiance très « helvétique », en effet, que celle de cette soirée dont nous conserverons une fois encore, le meilleur souvenir.

B. G.

MARSEILLE

L'Assemblée générale ordinaire du Cercle helvétique de Marseille, s'est tenue le samedi 20 février 1965, dans la salle G. Angst, de la Maison Suisse, rue d'Arcole.

Le Président E. Boegli ouvre la séance en présence de M. le Consul général de Suisse, R. Thiébaud, du Vice-Consul, J.-P. Bertrand, des Présidents des sociétés suisses de Marseille et de 80 membres présents ou représentés.

L'ordre du jour est promptement liquidé, le Président remercie le trésorier, L. Régli, ainsi que le secrétaire, J. Tanner, pour le travail accompli pendant l'année 1964.

L'effectif du Cercle helvétique est de 135 membres. Un hommage est rendu aux sociétaires décédés pendant l'année.

Sur la proposition du Président sont nommés membres honoraires pour plus de 40 années de présence MM. Boesiger, Graf, Funfschilling et Divernois.

M. O. Denzler, âgé de 91 ans, est présent et félicité pour les 70 ans de présence au Cercle. Le Président E. Boegli rappelle le Fonds de solidarité ayant déjà fait œuvre très utile en accordant à plus de 200 membres des indemnités dont le montant global atteint le chiffre de deux millions de francs suisses.

Il est ensuite procédé au vote du nouveau comité dont, sur la proposition du Président, un certain nombre de places sont réservées aux jeunes membres de la société.

La liste proposée est élue sans discussion et adoptée à l'unanimité des 80 votants, M. E. Boegli est réélu pour la cinquième fois, ainsi que le trésorier et le secrétaire.

Les délégués auprès de la Fédération des Sociétés suisses de Marseille sont ensuite nommés. La séance est levée, après une brève allocution prononcée par M. le Consul général, R. Thiébaux, vers 17 heures.

PARIS

L'UNION CHORALE SUISSE DE PARIS NOUS COMMUNIQUE

L'Union Chorale suisse est en deuil. Son Vice-Président d'honneur Gustave Roserens n'est plus. Mais la reconnaissance que nous lui devons restera attachée à sa mémoire.

Président de l'ancienne « Chorale suisse », pendant de très nombreuses années, Gustave Roserens avait conduit ce chœur d'hommes à de très nombreux succès, tant en France qu'en Suisse. Son dynamisme et l'amour du chant choral, le prédestinaient tout particulièrement à cette tâche, à laquelle il ne faillit jamais.

Vint alors la crise économique que connut la France quelques années avant la dernière guerre. Nos compatriotes regagnèrent en grand nombre leur pays natal et les rangs de la « Chorale » devinrent clairsemés.

Homme d'action, Gustave Roserens sut faire face à cette situation en recherchant un rapprochement entre la « Chorale » et deux de ses Sociétés-sœurs « l'Alpenroesli » chœur mixte, et le Yodel-Club « Echo-Suisse ». Les pourparlers avec les Présidents respectifs de ces Sociétés, Ernest Balmer et Eugène Fischer, furent positifs et aboutirent à la création de l'actuelle « Union Chorale suisse ». Sous la présidence de Gustave Roserens, ce groupe ment connut de nouveaux succès.

La médaille du mérite, décernée par la Fédération des Sociétés musicales de France, n'a pu avoir de meilleure place que dans le cercueil de notre cher défunt qui repose maintenant dans le cimetière de Saxon, à proximité de son chalet, près des montagnes, dont il était un fier descendant.

L'activité débordante de Gustave Roserens s'est également manifestée, pour le grand bien de la colonie suisse de Paris, dans d'autres domaines que celui du chant.

Il avait pris une part très active dans l'élaboration du projet de l'Hôpital suisse de Paris et au lancement de cette œuvre.

De même, le Comité central des Présidents des Sociétés suisses de Paris doit beaucoup à ses idées créatrices. Il en était l'un des artisans les plus déterminés.

Sur le plan privé et commercial, Gustave Roserens, admirablement secondé par son épouse, est allé de réussite en réussite.

A son impulsion est dû notamment le Syndicat d'initiative de Ste-Geneviève-des-Bois, dont il était le Président et qui a beaucoup contribué au développement de cette cité.

La disparition de ce compatriote a créé un vide qui sera difficile à combler.

B.

FESCHES-LE-CHATEL

REUNION GENERALE ANNUELLE

La réunion générale annuelle de la Société suisse de Fesch-le-Châtel a eu lieu le 27 février à l'Hôtel Santini.

Le Président E. Voisard ouvrit la séance devant une bonne assemblée; il rappela les diverses manifestations de 1964, où la Société a été représentée. Paligny, Paris et Lons-le-Saunier. Cette année, c'est la Société suisse de Fesch-le-Châtel, qui a été chargée d'organiser la réunion des Sociétés suisses de Franche-Comté et du territoire de Belfort, elle aura lieu le 25 avril prochain.

M. l'Ambassadeur de Suisse à Paris a accepté d'assister à cette manifestation, ce qui est, pour notre modeste Société, un grand honneur. Seront également présents plusieurs personnalités suisses et françaises. Rien ne sera négligé pour que cette journée soit une réussite totale.

Puis le Président rappela que les problèmes sociaux intéressants nos compatriotes étaient toujours à l'ordre du jour, aussi il déplora amèrement la décision de la direction de l'Echo, de ne plus insérer à l'avenir, dans les colonnes de cette revue, des articles traitant d'une A.V.S. facultative et proportionnelle à 60 ans. Il est certain que les mots de démocratie et liberté de presse sont très mal compris à la rédaction de l'Echo. Au prochain Congrès de Marseille, il sera demandé aux délégués présents ce qu'il pense de cette décision.

Après le casse-croûte traditionnel, la réunion se termina tard dans une bonne ambiance.

E. VOISARD.

**l'Afrique,
le Proche-Orient,
l'Extrême-Orient
l'Amérique du Sud**

par
Le Convair 990 CORONADO
Le jet le plus moderne du monde

SWISSAIR

PARIS, LYON, NICE, STRASBOURG et tous agents IATA de voyages et de fret